

Quelques infos concernant les licences pour la saison 2024/2025

MERCI de lire jusqu'au bout ...

LICENCES:

Dossier de licence en ligne faite par **VOS SOINS**, à réception d'un mail vous étant adressé de la FFBB. Rien de compliqué !

→Pour les majeurs : certificat médical **OBLIGATOIRE** si plus de 3 ans ; à joindre directement en ligne lors de votre demande de licence

→Pour les mineurs : **PLUS DE CERTIFICAT MEDICAL**, questionnaire relatif à l'état de santé **OBLIGATOIRE** à renseigner



Photo récente obligatoire



ASSURANCE : l'assurance Option A est cochée d'office (2,17 €). Si vous ne la souhaitez pas, pensez à décocher, et choisissez « la non assurance » ou l'option désirée.

Néanmoins pour une couverture optimale nous vous conseillons de souscrire à une assurance et pour les salariés à prendre une complémentaire pour les compléments de salaires

PAIEMENT: **MERCI de bien vérifier la catégorie dans laquelle vous jouez**

Pour cette saison, les tarifs ont été revus et entérinés par le comité ESPM

Les licences sont alors validées par le club SI LE DOSSIER EST COMPLET (saisie faite, fiche d'inscription renseignée dûment signée ainsi que le paiement remis au club, le tout sous enveloppe)

- Règlement par chèque à l'ordre de l'ESPM ou espèces à déposer auprès des entraîneurs ou dans la boîte aux lettres **UNIQUEMENT**.

- Possibilité de faire plusieurs chèques (maxi 4) à donner dans une enveloppe avec nom du licencié et des parents (pour les mineurs) et date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Un chèque de caution sera imposé en attente des chèques vacances ou coupons sports.

Aucun entraînement ne sera autorisé SANS FICHE D'INSCRIPTION SIGNEE ET PAIEMENT DE LA LICENCE.

ADRESSE MAIL pour tout renseignement : sportive@espmbasket.com